

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D180412-03

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2018

Présents : Bernard BRUNET, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Xavier CHOVIN (procuration à Bernard BRUNET), Hervé HODCENT (procuration à Laurent TERRAIL), Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX.

Secrétaire de séance : Carole de JOUX

OBJET : Finances – Vote des taux d'imposition

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu le budget 2018,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties pour atteindre le produit de fiscalité attendu de 1 036 043 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les taux des contributions directes comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation : 9, 63%
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14, 75 %
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48, 85 %

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	16
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	1

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 13 avril 2018

Le Maire,